

25.08.2009 - 08:33 Uhr

L'électricité consommée en Suisse: 6 millions de tonnes de CO2

Zurich (ots) -

- Indication: Un Infographique peut être téléchargé en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100003843> -

L'électricité consommée en Suisse représente pour notre environnement une charge indirecte en dioxyde de carbone (CO2) sept fois plus élevée que l'électricité produite en Suisse. Comme le prouve une étude réalisée par des scientifiques suisses de renom, intitulée «Intensité CO2 de l'électricité vendue aux consommateurs finaux suisses», la production de l'électricité effectivement consommée en Suisse engendre en tout 5,7 millions de tonnes de CO2. En effet, une part importante de l'électricité issue de l'énergie hydraulique est exportée. Pour compenser, on importe de l'électricité dont la production engendre d'importantes émissions de CO2. La thèse selon laquelle l'électricité suisse serait neutre en CO2 est donc clairement démentie en ce qui concerne l'utilisation indigène - et c'est cela qui est déterminant. Les lois sur l'énergie ne prennent pas vraiment en compte cette réalité qui a une grande influence sur l'évaluation du bilan écologique et climatique des différents systèmes de chauffage. Les réglementations cantonales devraient être revues en conséquence.

Selon cette étude, chaque kilowattheure (kWh) d'électricité consommée aujourd'hui en Suisse est chargé en moyenne de 100 grammes de CO2 et n'est donc pas «quasiment dépourvu de CO2» comme l'affirment les spots publicitaires. Seuls les produits écologiques, vendus en marge, et beaucoup plus coûteux ne sont pas concernés. Et pourtant, même les abonnés à ces produits dépendent indirectement d'une énergie de compensation chargée en CO2, nécessaire à la stabilisation du réseau. Cela signifie que l'électricité consommée en Suisse engendre un supplément d'émissions «cachées» de 12 pour cent des émissions totales de la Suisse.

Les rejets de CO2 engendrés par la production d'électricité augmentent rapidement

Étant donné les flux d'électricité transfrontaliers, la vente de certificats d'émissions pour la production par l'énergie hydraulique d'électricité dépourvue de CO2, l'exportation de cette électricité ainsi que l'importation de courant chargé en CO2 de l'étranger, il n'est pas permis d'assimiler la consommation nationale à la production nationale. Les rejets de CO2 engendrés par l'électricité consommée en Suisse vont continuer d'augmenter rapidement: au cours des prochaines décennies, ils seront probablement multipliés par quatre, passant d'environ 100 g à 400 g de CO2 par kWh.

Politique unilatérale de l'énergie et de l'environnement

La politique a ignoré ces faits jusqu'à présent. Il en résulte, dans de nombreux cantons, des lois sur l'énergie privilégiant, à tort, les pompes à chaleur électriques par rapport aux autres systèmes de chauffage à base d'énergies fossiles et renouvelables. Dans l'intérêt de la protection du climat, ce privilège de l'électricité ne peut être maintenu davantage. En effet, chaque appareil supplémentaire qui consomme du courant contribue à accroître encore l'intensité en CO2 de la consommation suisse d'électricité.

Étude réalisée par des scientifiques de l'EPF

Cette étude a été réalisée par des scientifiques auparavant actifs à l'EPF de Zurich, mandatés par la société TEP Energy (Technology Economics Policy - Research and Advice), une spin off de l'École polytechnique. Elle a été dirigée par le Dr Martin Jakob, et une expertise secondaire (peer review) a été effectuée par Pierre Strub, expert en énergie (Bâle).

Figures, photographies, étude et renseignements supplémentaires sur www.elecetclimat.ch

Contact:

Jean-Marc Hensch
Directeur de l'ASIG
Mobile: +41/79/509'75'62
E-Mail: hensch@gaz-naturel.ch
Internet: www.gaz-naturel.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003843/100588607> abgerufen werden.